

Histoire – Géographie – Géopolitique des Mondes Contemporains (HGGMC)

Travail d'été 2025

- **Rattraper d'éventuelles lacunes en termes de localisation et de situation des grandes puissances et des principaux pays** : connaître l'Europe ; le Moyen-Orient ; l'Asie de l'Est, du Sud-Est et du Sud ; Amérique du Nord et Amérique du Sud. Pareillement pour les grands repères géographiques : principaux océans et principales mers, les détroits (Malacca, Ormuz, Bab el Mandeb, Gibraltar) et canaux (Panama, Suez) ; principales chaînes de montagne ; principaux fleuves ; principales métropoles mondiales ; principaux repères sur la France (montagnes, fleuves, villes).
- Faites-vous une **fiche sur les tendances géopolitiques et géoéconomiques du début du XXI^e siècle** (les principales puissances, leurs rivalités, les principaux conflits de ces dernières années ; les grandes FTN, les institutions internationales comme l'ONU (fonctionnement), mais aussi l'OMC, etc.)
- **Procurez-vous un manuel du programme de première année** (Nathan, PUF ou d'une autre édition, cf propositions page 3). Vous pouvez généralement les trouver à moindre coût sur Vinted ou Leboncoin.
- **Apprenez les définitions des principales notions** abordées en HGGMC cette année (pages 5 et suivantes, fin du photocopié).
- **Vous serez interrogés à la rentrée sur ces différents éléments.**

Histoire – Géographie – Géopolitique des Mondes Contemporains (HGGMC)

Présentation

Présentation de la discipline

L'Histoire, Géographie, Géopolitique des Mondes Contemporains (HGGMC) mêle les trois approches disciplinaires avec au centre, la géopolitique : l'objectif est de comprendre la complexité des enjeux et relations de pouvoir sur l'espace.

L'histoire est la discipline qui mobilise les temporalités, les évolutions des sociétés, pouvant permettre d'expliquer les situations et choix actuels. La géographie quant à elle s'intéresse aux relations entre les sociétés et l'espace (ou le territoire). Enfin, la géopolitique est une discipline visant à comprendre et expliquer les rapports de forces et d'influences sur l'espace entre différents acteurs.

Si les trois approches disciplinaires sont imbriquées dans les différents modules étudiés, le programme d'HGGMC conserve la géopolitique comme fil directeur. Celle-ci permet de combiner les dimensions historiques, géographiques et géoéconomiques pour étudier les rivalités de pouvoirs et d'influences qui s'exercent sur les territoires à différentes échelles et qui structurent le monde actuel. Cette approche insiste sur les jeux d'acteurs, leurs systèmes de représentation, leurs horizons d'attentes et champ d'expérience tout en considérant leurs stratégies.

Présentation des épreuves

Épreuves écrites : **dissertation – 4h**

Les sujets de dissertations portent sur des sujets transversaux aux programmes et mobilisent à la fois le contenu d'ECG1 et d'ECG2. Les épreuves : ESCP et ESSEC : dissertation ; ECRICOME : dissertation + commentaire de documents (3 questions).

Plusieurs documents accompagnent ces sujets afin de vous aider à les traiter mais il ne s'agit pas d'un commentaire de documents. Ces dissertations gagnent (selon les sujets) à être accompagnées de petites constructions graphiques. Il est attendu environ 8 ou 9 pages.

Exemples des sujets tombés en 2025 :

- **ESSEC** : Les arcs de crise dans le monde depuis le début de la Guerre froide
- **ESCP** : La Chine, puissance rattrapée par ses vulnérabilités ?
- **ECRICOME** :
 - o Construire une Europe de la défense depuis les années 1950
 - o L'eau douce, enjeu de développement durable et de paix ?

Vous pouvez consulter les annales et des copies ici : <https://www.annales-prepa.fr/hgg/ecrits/par-annee/>

Modalités de travail, comment bien se préparer ?

La maîtrise des notions est essentielle. Vous allez devoir apprendre à réfléchir par notions, les mobiliser à bon escient, dans des chaînes de mots-clefs ou des couples notionnels, et les savoir quelles sont les argumentations qui peuvent leur être associées. Autrement dit, la maîtrise des cours est essentielle, d'autant qu'un important volume de connaissances est attendu aux concours. Pour réussir, je vous conseille la réalisation de fiches par chapitres, avec des notions, des dates essentielles, les idées fortes, etc.

La maîtrise des méthodes : la dissertation et le croquis

L'exercice de la dissertation implique de maîtriser des connaissances certes, mais aussi une méthode et une rigueur dans la manière d'appréhender un sujet et de le problématiser. Il est essentiel ici de s'entraîner à :

- L'analyse de sujets
- La construction de plan structurés et hiérarchisés
- Distinguer les arguments, des exemples et des explications
- Savoir quelles connaissances mobiliser pour correspondre à l'argumentation
- Savoir rédiger de manière claire, juste/fine et efficace

Il est difficile de maîtriser tout cela très rapidement (même si votre formation dans le secondaire vous y a préparé), c'est pourquoi nous allons travailler ces différents points ensemble et de manière progressive. Néanmoins l'acquisition peut prendre du temps et nécessite de votre part une forte implication, voire introspection : il faut relire vos copies, les annotations posées et ne pas hésiter à les comparer avec des copies ayant eu de meilleurs résultats.

Par ailleurs, il est vivement conseillé de bien se tenir informé de l'actualité géopolitique, politique et économique du monde, de la France ou de l'Europe. Pour cela, lisez des journaux traitant des relations internationales (Monde Diplomatique ; Courrier international, etc.), des grands quotidiens nationaux (Le Monde, Le Figaro, Libération, etc.). Vous pouvez aussi recourir aux émissions du Dessous des Cartes sur Arte ou des Enjeux internationaux sur France Culture.

Programme de 1^{ère} année :

Module 1. Les grandes mutations du Monde de 1913 à nos jours.

1. **Panorama géopolitique du monde de 1913 à la fin de la Guerre froide**
 - a. Géopolitique et relations internationales : une introduction
 - b. Tableaux géopolitiques du monde en 1913, 1939 et en 1945
 - c. Géopolitique de la guerre froide, de la décolonisation et des conflits jusqu'aux années 1990
2. **Le monde depuis les années 1990 : entre ruptures et recompositions géopolitiques**
 - a. Tableau géopolitique du monde à la fin de la guerre froide
 - b. Le monde actuel : ordre et désordre, émergences et rééquilibrages, espaces de paix et espaces de guerres
 - c. La gouvernance mondiale : crises et redéfinitions
3. **L'économie mondiale d'un siècle à l'autre**
 - a. La croissance et le développement : une introduction
 - b. Économie, croissance et sociétés dans les pays occidentaux de 1913 à 1945
 - c. Les modèles de croissance de 1945 à nos jours

Module II : La mondialisation contemporaine : rapports de force et enjeux.

- 1. La mondialisation : acteurs, dynamiques et espaces**
 - a. La mondialisation : une introduction
 - b. Les acteurs et leurs stratégies
 - c. Nouvelles frontières, nouveaux territoires et limites de la mondialisation
- 2. Les défis du développement et les enjeux d'un monde durable**
 - a. Les défis géopolitiques et géoéconomiques du développement durable
 - b. Les ressources, un enjeu stratégique
 - c. Les défis géopolitiques et géoéconomiques du changement climatique
- 3. La France, une puissance en mutations depuis les années 1990**
 - a. La France : un modèle entre héritages, crises et transformations face à la mondialisation
 - b. La France : une puissance européenne
 - c. La France : une puissance mondiale et maritime

Bibliographie générale (qui sera complétée progressivement).

- Balaresque N., *La mondialisation contemporaine : rapports de force et enjeux*, Nathan, 2021
Bernstein S., Milza P., *Histoire du XXème siècle*, Initial Hatier 4 tomes, 2017 à 2022.
Bernstein S., Milza P., *Histoire de l'Europe - Du XIXe au début du XXIe siècle*, Initial Hatier, 2006.
Beucher S., Ciattoni A., *Dictionnaire de géopolitique*, Hatier, 2021
Carroué L., *Atlas de la mondialisation : une seule terre, des mondes*, Autrement, 2018.
Godeau E., *Les grandes mutations du monde. De 1913 à aujourd'hui*, Nathan, 2021
Louis F. (dir.), *Histoire, géographie et géopolitique du monde contemporain*, PUF, 2021

La méthode de la dissertation en HGGMC

- **La dissertation est une démonstration.** L'objectif est de démontrer une idée avec des arguments illustrés par des exemples en suivant une **progression logique et structurée**. Ce n'est pas un catalogue de connaissances.

Les étapes du brouillon

- **Analysez le sujet et construire une problématique**

- Identifier et définir la ou les **notion(s) clé(s)** qui sont l'objet de la réflexion. Les intitulés de sujet sont composés de notions/termes, d'un espace et d'une période. Vous pouvez considérer la hiérarchie des mots-clefs du sujet pour ensuite les interroger avec des questions simples : Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ? Ces questions doivent être posées pour tous les termes du sujet, de sorte à expliquer les liens qui existent entre les termes. L'analyse du sujet implique aussi de s'intéresser la formulation : préposition de coordination, tel mot plutôt qu'un autre, forme interrogative du sujet, etc.
- Identifier également les **thèmes importants** et les notions qu'il faut aborder. Vous pouvez ici reformuler le sujet avec des notions de géopolitique.
- Identifier et justifier les **bornes chronologiques** et les **limites spatiales** du sujet. Beaucoup de sujets ne comportent pas de dates, auquel cas, demandez-vous à partir de quand ce sujet a-t-il du sens dans votre programme ? Vous devez définir ces dates, c'est-à-dire dire à quoi elles font référence dans le sujet. Pareillement pour les limites spatiales, demandez-vous quelles sont les spécificités de l'espace concerné par rapport aux mots-clefs/notions du sujet.
- Construire une **problématique** qui permet de traiter tous les thèmes identifiés. La problématique doit découler de votre analyse du sujet ; elle doit mettre en tension le sujet, sous la forme d'un paradoxe idéalement.
- Cherchez tous les **mots-clefs et idées/arguments clefs** associés aux termes du sujet. Vous pouvez éventuellement lister ici vos exemples

- **Construire un plan**

- Après avoir analysé le sujet, je vous conseille de lister les idées essentielles qui en ressortent. Regroupez ces idées en deux ou trois grands axes qui permettent d'organiser la réponse (les « grandes parties »).
 - N'oubliez pas qu'il n'y a aucune évidence. Vous devez apprendre à présenter et expliquer ce qui peut parfois vous paraître évident.
 - Il faut également distinguer les éléments constitutifs des processus à l'œuvre (facteurs, caractéristiques, conséquences, etc.).
- Organiser chaque « grande partie » en deux ou trois paragraphes (les « sous-parties »).
- **Attention à ce que vos parties et/ou sous-parties traduisent une idée claire et précise en lien avec le sujet :** il faut retrouver des termes ou notions du sujet ou associées au sujet. Je vous conseille de rédiger chaque partie ou sous-partie sous la forme d'une phrase.
- **Types de plans.**
 - **Plan dialectique :** notamment pour les sujets interrogatifs. Évitez le thèse/antithèse/synthèse, mais préférez un Oui (ou non) ; Mais ; Donc.
 - **Plan analytique :** Comment ; Pourquoi ; Jusqu'où ou Pourquoi ; Comment ; Jusqu'où. C'est une sorte de Description/explication/conséquences. C'est le plan démonstratif par excellence. Il convient à beaucoup de sujets d'écrit.
 - **Plan thématique :** chaque partie constitue une thématique du sujet. Ce plan peut se rapprocher du plan analytique.
 - **Plan chronologique :** pas toujours conseillé selon les sujets. Il est impératif de justifier les césures chronologiques et de caractériser chaque période.

- **Organiser son brouillon**

- **Faites un plan détaillé au brouillon :** Attention, un plan détaillé ne se compose pas d'un simple plan. Vous devez y inscrire les titres des parties et sous-parties (sous la forme d'une phrase comportant une idée claire avec des mots-clefs du sujet) ; les exemples utilisés et notions (sous forme de prise de note) ; un ou deux mots de conclusion et les transitions (au moins des parties). Les transitions sont importantes car elles vous permettront de rendre votre propos fluide et cohérent au moment de la rédaction tout en vous assurant qu'il est bien articulé.
- Rédiger la conclusion
- Rédiger l'introduction

[Sur la copie](#)

- **Rédiger l'introduction (1 page en général) : celle-ci doit adopter la forme suivante :**

- **Accroche :** Facultative. L'accroche doit permettre d'amener le sujet. C'est une entrée en matière. Il s'agit d'un exemple ou d'une citation qui permet d'amener/présenter le sujet et ses enjeux. Vous pouvez définir les termes du sujet dès l'accroche. Celle-ci doit être rattachée au sujet : il faut y retrouver les notions, espace et période du sujet et expliciter le lien entre l'accroche et le sujet.
- **Analyse du sujet / présentation du sujet :** vous devez présenter le sujet en définissant les termes clefs du sujet et en expliquant/explicitant les rapports qui existent entre ces termes. Il est essentiel ici de montrer la maîtrise de connaissances précises et surtout de faire part d'une réflexion propre par rapport au sujet (en expliquant le sujet par la mise en relation des termes. Cette mise en relation des termes du sujet vous permet de mettre en avant un paradoxe, un problème, une contradiction qui constitue votre problématique. C'est grâce à l'analyse du sujet que vous arrivez sur la problématique et que le correcteur voit si vous avez compris le sujet.
 - **Attention :** n'oubliez pas de **présenter les bornes chronologiques et spatiales du sujet** dans cette analyse. Cela vous permettra très souvent de trouver votre paradoxe/contradiction. Vous devez également présenter le/les territoire(s) concerné(s) par le sujet (la France, le monde, etc.).
- **Problématique :** c'est une question qui englobe tout le sujet. La problématique est la question à laquelle vous allez répondre dans tout le devoir. Chaque partie et/ou sous-partie est un argument pour répondre à cette question générale.
 - Attention, tous les mots importants de la problématique doivent avoir été présentés et définis dans l'analyse du sujet.
- **Annonce du plan :** vous devez annoncer vos parties. Faites une phrase par partie. Évitez les formulations approximatives, hésitantes du type « nous essayerons de » ou des formulations descriptives comme « nous

verrons ». Vous devez montrer, mettre en évidence, à la rigueur, analyser. Préférez des formulations comme « il s'agira », « il conviendra », « nous montrerons que », etc.

- **Rédiger les paragraphes**

- Sur la forme : sauter **deux lignes** après l'introduction, entre chaque grande partie et avant la conclusion. Aller à la ligne ou sauter une seule ligne entre chaque sous-partie. Faites un **alinéa** au début de chaque paragraphe (sous-partie).
- **Une partie se compose de deux ou trois sous-parties. Vous devez commencer par écrire une phrase qui présente l'idée générale de la partie (le titre mis sous forme affirmative) avec éventuellement quelques éléments puis, à la ligne, vous devez commencer votre sous-partie.**
- **Une sous-partie** doit se présenter comme suit :
 - **Ecrivez votre idée/argument** (il s'agit en général du titre de la sous-partie mais formulé sous la forme d'une phrase claire).
 - **Présentez un exemple précis** qui vous paraît le plus approprié pour démontrer votre argument/idée. Un exemple est caractérisé par des faits précis, des dates précises, un territoire précis.
 - **Expliquez l'exemple en le mettant en lien** (c'est-à-dire en expliquant son rapport) **avec votre idée/argument et le sujet.**
 - **Faites une brève conclusion de votre paragraphe** : l'idée est de montrer que votre exemple et vos explications prouvent bien votre idée/argument. Rappelez votre argument en commençant par « Cela montre bien que... ». Cette étape est cruciale puisqu'elle permet de rattacher votre propos au sujet et ainsi de permettre non seulement au correcteur de bien suivre votre argumentation, mais encore de vous éviter de vous perdre dans les connaissances sans lien réel avec le sujet.
 - **Transition** : il s'agit d'une phrase qui permet de passer de l'idée que vous venez de démontrer à l'idée suivante (le paragraphe suivant). Vous pouvez faire votre transition à partir de l'exemple déjà mobilisé ou en utilisant des éléments de contexte. Le passage d'une idée à une autre doit être le plus logique possible.

- **Rédiger la conclusion : deux étapes :**

- **La réponse à la problématique :**
 - **Rappel de la problématique** : réécrivez la problématique sous la forme « nous avons cherché à comprendre... »
 - **Résumé du propos.** Vous devez ici réécrire vos grandes parties (c'est-à-dire les idées générales/arguments des grandes parties)
 - **Réponse à la problématique** : Vous devez **répondre clairement** à votre problématique. Cette étape est autant nécessaire que la problématique elle-même.
- **L'ouverture du sujet** : Etape facultative. Vous devez amener un autre aspect/thème du sujet.

Il est inévitable en HGGMC de **traiter des acteurs** (ceux qui agissent) ; de **varier les échelles** d'analyse (en y faisant explicitement référence) ; et d'expliquer des processus.

Attention également à la rédaction, tant sur la graphie, la syntaxe, l'orthographe que sur le vocabulaire utilisé. **Il est impératif de relire sa copie pour vérifier les formulations, l'orthographe et la cohérence/fluidité du propos. La rédaction doit aller à l'essentiel, d'autant plus que l'on attend environ 8 pages.**

Glossaire des principales notions HGG

Anthropocène

Anthropocène : Notion issue d'Eugène Stoermer (1980), popularisée par le climatologue **Paul Crutzen (1995)**. Elle fait référence à une **nouvelle ère géologique faisant suite à l'Holocène** (débuté il y a près de 12000 ans) **dans laquelle le principal facteur des modifications environnementales à l'échelle de la planète est l'Homme**. La particularité de l'Anthropocène est la **rapidité, la brutalité et l'aspect irréversible** des transformations par rapport aux périodes précédentes.

L'anthropocène se caractérise par **trois changements globaux** qui résultent de l'intensification des activités humaines : **le changement climatique ; l'érosion de la biodiversité et les changements d'usages des terres** (urbanisation et agriculture).

Même si l'aspect brutal, rapide et irréversible ainsi que la responsabilité anthropique ne font pas débat, la notion n'est pas encore pleinement stabilisée. **Les débats persistent sur le début de l'Anthropocène.** Alors qu'une majorité de scientifique fait commencer l'Anthropocène à la Révolution industrielle, d'autres auteurs proposent des dates bien antérieures, allant jusqu'à la Révolution Néolithique (-10 000), ou postérieures, à partir des années 1950 et l'accélération de la mondialisation.

Conflit

Pour Amaël Cattaruzza et Pierre Sintès, un **conflit** est une situation relationnelle structurée autour d'un antagonisme (*Géographie des conflits*, 2011). Autrement dit, c'est une situation de désaccord profond, suivant des tensions, entre au moins deux acteurs.

Il faut d'abord distinguer les notions de **guerre et de conflit**. La notion de **conflit** ne fait pas toujours référence à l'idée d'affrontements violents. Il s'agit de désaccords, d'intérêts divergents, d'un conflit latent, etc. La **guerre** quant à elle est toujours un conflit mais marqué par une « violence organisée entre unités politiques » (Dario Battistella). Le terme d'unité politique sous-entend des États mais aussi des groupes rebelles, des factions, des terroristes, etc. **La guerre est donc d'abord et avant tout un instrument qui sert des finalités politiques** (« continuation de la politique » pour Clausewitz). La guerre est codifiée et institutionnalisée, elle répond à des règles et des principes : on parle de **guerre conventionnelle**.

Depuis les années 2000, on observe des conflits de plus en plus nombreux : en particulier les **conflits intraétatiques**, dans lesquels des acteurs non étatiques sont impliqués, ou **intraétatiques internationalisés**, c'est-à-dire des conflits faisant intervenir des coalitions d'États contre des acteurs non-étatiques), et très récemment, une **recrudescence des conflits interétatiques** (entre deux ou plusieurs États).

Surtout, la conflictualité a changé, au profit de **guerres dites irrégulières**, c'est-à-dire qui ne respectent pas les règles et conventions de la guerre. Ces guerres irrégulières se caractérisent par l'absence de front et de frontière, l'absence de temporalité précise de la guerre, par la présence de nouveaux acteurs (groupes locaux ou transnationaux) et surtout par les modalités nouvelles de la guerre : les civils sont les cibles, les théâtres d'opérations se font en zone urbaine, les armes ne sont plus conventionnelles dans le cadre des attentats (voiture bélier, avions détournés, attaque au couteau, etc.). Ces guerres irrégulières reprennent la tactique de la **guérilla** : tactique de harcèlement par de petits groupes mobiles et organisés capable de faire plier un État tout en évitant un affrontement direct. Ils cherchent à instaurer un climat de terreur et de défiance pour pousser les États à la faute. Ces actions s'accompagnent d'une intense propagande.

Enfin, on peut mentionner les conflits d'usages :

- Conflit entre au moins deux acteurs et concernant l'utilisation (l'usage) d'un territoire ou d'une ressource. Cela concerne souvent l'accès ou le partage d'une ressource (eau ou foncier par exemple).
- A ne pas confondre avec le conflit d'intérêt qui concerne une situation où un acteur est à la fois juge et partie d'un problème

Cyberespace

Le cyberespace correspond à l'espace de l'Internet et des mondes dits virtuel. Néanmoins, ce territoire considéré comme virtuel est composé de différentes couches pouvant être matérielles : **couche physique (câbles, data centers)**, couche logistique (programmes permettant de faire circuler les données) ; couche sémantique (informatique). Le cyberespace n'a pas de frontières, il est anonyme et neutre, c'est-à-dire qu'il garantit l'égalité de traitement et de transfert des flux d'informations.

C'est un espace de grandes libertés de **plus en plus stratégique pour l'économie mais aussi l'accès à l'information** (et donc la stabilité politique). C'est aussi un territoire où de **nombreux acteurs s'affirment** : il devient un territoire de **rivalités, voire de tensions, mais aussi de coopérations** : cyberattaques (sabotage ou vols de données) et régulation (RGPD, contrôle, cybercensure, etc.) qui marquent une **appropriation croissante du cyberspace**, constituant alors une nouvelle frontière des États. Malgré ces coopérations, l'enjeu du cyberspace devient tel (dans l'économie, mais aussi la sécurité) que les États entament une **militarisation du cyberspace** comme l'illustre la multiplication des agences militaires dédiées au cyberspace (COMCYBER, etc.).

Le réseau est très largement dominé par les USA qui concentrent l'essentiel des câbles et des data centers mais aussi les principaux acteurs du réseau (GAFAM). **Néanmoins, cette hégémonie étatsunienne est concurrencée par ses rivaux** (les BATX et le contrôle du réseau national par la Chine) **et contestée** (l'ICANN qui attribue les noms de domaines, auparavant étatsunienne est devenue une instance indépendante en 2016).

Développement

François Perroux, *L'Économie du XXe siècle*, 1961 est le premier à distinguer croissance et développement. Il considère le **développement** comme « l'ensemble des transformations des structures économiques, sociales, institutionnelles et démographiques qui accompagnent la croissance, la rendent durable et en général, améliorent les conditions de vie de la population ». **Développement correspond donc à l'amélioration des conditions de vie.**

Il faut distinguer le développement de la croissance économique : processus quantitatif d'accroissement des richesses produites sur une période donnée.

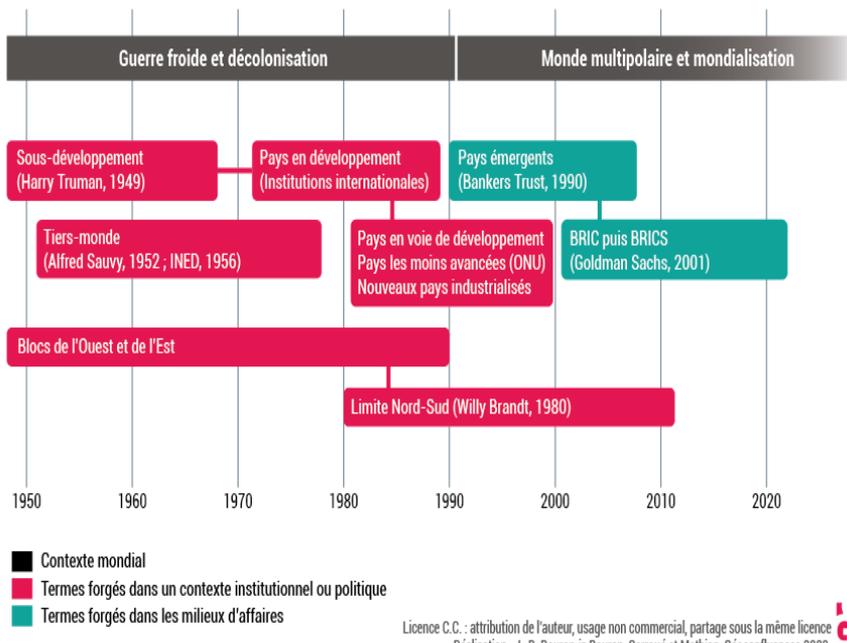
Des indicateurs pour mesurer le développement :

- **Amartya Sen et Mahbub ul Haq, Rapport sur le développement humain, 1990** → IDH : **taux d'alphabétisation et de scolarisation ; espérance de vie ; PIB/hab**.
 - D'autres indicateurs s'y ajoutent progressivement : IPG (indicateur de Pauvreté Humaine, 1997), **IPM (Indice de Pauvreté Multidimensionnelle, 2010)** (mortalité infantile, accès eau, électricité, scolarisation, logement)

Différentes catégories de développement (attention à ne pas y voir une progression linéaire) dans l'ordre géopolitique mondial : Le **concept Nord-Sud** (Willy Brandt), pensé initialement pour dépasser le clivage Est/ouest de la Guerre froide, permet de diviser le monde entre un Nord développé et un Sud en développement.

- Dans la continuité de Truman (discours de janvier 1949), Yves Lacoste explicite la notion de **sous-développement** (*les pays sous-développés*, 1959) → 10ne de critères essentiellement économiques : industrialisation réduite ; sous-emploi ; emploi informel ; hypertrophie du secteur commercial, etc.

- **Pays en développement** : terme des années 1970 (après le 1^{er} choc pétrolier), utilisé dans les institutions internationales pour caractériser les pays pauvres engagés sur la voie d'un rattrapage économique à l'image des pays développés au début du XXe siècle.



En leur sein, on distingue rapidement les **Pays les Moins Avancés (PMA)** (faible niveau de vie, faibles qualifications, manque de diversification économique) des **Nouveaux Pays Industrialisés (NPI)**, en référence aux pays est-asiatique qui connaissent une forte croissance économique et une amélioration du niveau de vie grâce à l'industrialisation.

- **Pays émergents** : terme issu des milieux bancaires en 1990. Les pays émergents sont caractérisés par une très forte croissance économique avec la constitution d'une *middle class* mais aussi par d'importantes inégalités. En 2001, les financiers de Goldman Sachs pointent la situation particulière du Brésil, de la Russie, de l'Inde, de la Chine puis de l'Afrique du Sud

et donnent l'appellation BRICS. La notion de BRICS insiste sur le poids démographique et économique de ces pays.

Développement durable

Développement qui répond aux besoins des générations actuelles sans compromettre les besoins des générations futures.

Concept introduit à la suite du **rapport Brundtland (1987)**, il est adopté lors du Sommet de la Terre de Rio (1992) puis comme objectif central de l'ONU (ODD en 2015, remplaçant les Objectifs du Millénaire de 2000), dans un contexte d'urgence environnementale et sociale. Il vise à équilibrer les objectifs sociaux, environnementaux et économiques.

Cette notion de Développement durable s'inscrit évidemment dans le contexte d'Anthropocène, mais aussi dans d'importantes transitions qui caractérisent les sociétés : **transitions démographique, urbaine, alimentaire et épidémiologique.**

Afin d'accompagner les **transitions** à venir pour s'adapter, c'est-à-dire les recompositions profondes des modèles socio-économiques des sociétés, l'enjeu d'une **transition énergétique** se fait de plus en plus prégnant, consistant en la transformation d'un mix énergétique mondial caractérisé par la prédominance des énergies fossiles à un mix composé d'énergies renouvelables.

Dissuasion nucléaire

Selon Bruno Tertrais (*l'arme nucléaire*, Que Sais-Je ?, 2009), la possession de l'arme nucléaire permet de **dissuader les attaques ennemies par la crainte de représailles nucléaires**. Il faut ainsi **afficher une volonté politique déterminée** quant à son utilisation, tout en ayant la **capacité effective et crédible de l'utiliser** (arsenal, rapidité d'exécution). Les Sous-marins Nucléaire Lanceur d'Engins (SNLE) sont un instrument essentiel de la dissuasion puisqu'ils permettent de rester furtivement dans les profondeurs n'importe où sur l'océan mondial et ainsi d'atteindre n'importe quelle cible sur Terre. Les bombes nucléaires peuvent également être tirée par avion ou depuis le sol avec des missiles balistiques, dont la portée peut atteindre 12000km.

Division Internationale du Travail (DIT)

La DIT correspond à la répartition mondiale des productions en fonction des avantages comparatifs de chaque territoire. Dans un contexte d'augmentation des échanges avec la mondialisation (et la diminution des droits de douanes), chaque territoire se spécialise dans une production où il a un avantage comparatif sur les autres.

Dès lors émerge une **Division internationale des processus productifs (DIPP)**, appelée aussi **chaîne de valeur**, ce qui implique :

- Des échanges internationaux
- Une **inégalité des termes de l'échange**, c'est-à-dire des bénéfices inégaux entre les territoires selon leur partie de la chaîne de valeur

On distingue une ancienne DIT et une Nouvelle Division Internationale du Travail :

- **DIT** : Pays en développement étaient spécialisés dans les matières premières et agricoles tandis que les pays développés portaient la production industrielle.
- **NDIT** : Même si certains poursuivent la spécialisation dans les matières premières et agricoles, les pays en développement ou émergents se sont spécialisés dans l'industrie légère, voire certaines activités à plus forte valeur ajoutée ; les pays développés se spécialisent dans la conception, les services et l'industrie haut de gamme.

Espace extra-atmosphérique

(Isabelle Sourbès-Verger est la référence)

La territorialisation de l'espace est issue de la **course à l'espace** entre l'URSS et les USA. Dans le contexte de la Guerre froide, l'accès à l'espace est non seulement source de **soft power** par les exploits réalisés, mais aussi de **hard power** puisque l'espace sert le développement économique et les capacités militaires des États grâce aux satellites. Si la communauté internationale a cherché à **réguler l'utilisation de l'espace** en interdisant son appropriation commerciale et sa militarisation (Traité de l'Espace 1967, Traité de la Lune, 1976), force est de constater que **depuis les années 2000 cette militarisation et son appropriation s'accroissent** (l'espace constitue une nouvelle frontière), notamment du fait d'une multiplication et d'une diversification des acteurs spatiaux : **multiplication des puissances spatiales** (USA, Russie, Chine, UE, Japon, Canada, EAU, etc.) ; **privatisation des acteurs et de l'accès à l'espace** (*New Space* : Space X et Blue Origin).

État

L'État est un ensemble d'institutions et d'administrations détentrices du pouvoir politique, possédant le monopole de la violence physique légitime (l'armée et la police) sur un territoire délimité par des frontières. L'État est souverain sur ce territoire.

On définit souvent l'État par 3 notions : un territoire ; une population ; un gouvernement.

- Une population : y compris les nationaux à l'étranger et les étrangers sur le territoire
- Un territoire : espace sur lequel s'exerce le pouvoir de l'État. C'est la matérialité, le corps de l'État → espaces terrestre, maritime et aérien.
- Un gouvernement : autorité politique qui assure les fonctions régaliennes (police, justice, monnaie, législations)

Derrière ces 3 critères, il y a en fait une 4^e caractéristique essentielle, qui fait le lien : **la souveraineté** :

- Elle se compose de 2 aspects, **souveraineté interne et souveraineté externe** :
 - **Interne** : le gouvernement exerce la puissance suprême sur le territoire, il ne dépend de personne
 - **Externe** : on est indépendant vis-à-vis des autres États dans les relations internationales. C'est l'égalité des États entre eux.
- Ces principes de souveraineté interne et externe définissent les **bases de l'ordre westphalien** : égalité des États et souveraineté dans leurs frontières (absence d'ingérence).

Néanmoins, la souveraineté des États est parfois vacillante, menacée ou remise en cause. Il existe ainsi des **États faillis** qui ne sont pas en mesure d'assurer le contrôle de leur propre État du fait de forces hostiles qui sapent leurs fondements.

Plus largement, la **souveraineté d'un État n'est jamais illimitée**. Il existe un **droit international**, même si les États les plus puissants comme les États-Unis, la Russie ou la Chine hésitent parfois à signer des conventions internationales qui les obligent.

Attention enfin, l'État n'est pas un acteur monolithique : c'est une structure composée elle-même de divers acteurs (compétitions entre services, etc.).

Extractivisme

Consiste en l'exploitation de matières premières à des fins commerciales. Issue de l'observation des exploitations de caoutchouc dans l'Amazonie, le terme devient véritablement une notion en France à partir des 1990 (Jean-Paul Lescure et Aline de Castro, 1992). On distingue alors un extractivisme de cueillette et un extractivisme de déprédation : le premier conserve en partie les ressources locales lorsque le second détruit immédiatement ou rapidement l'environnement. A partir des années 2010, la notion désigne alors un **modèle d'accumulation fondée sur la surexploitation de ressources souvent non renouvelables et destinées à la commercialisation** (Eduardo Gudynas, 2015) : enjeu du système productif, contrairement à la seule extraction, l'extractivisme implique appropriation, exploitation, déprédation.

Firme Transnationale (FTN)

Une FTN est une entreprise qui possède des filiales et réalise une part conséquente de son chiffre d'affaires (CA) dans au moins un autre pays que celui où est situé son siège social.

Le terme remplace celui de Firme Multinationale, notamment du fait qu'elles conservent un pays d'origine où est implanté le siège social et que leur stratégie de développement s'établit à l'échelle mondiale de manière transnationale. Préférez donc le terme de FTN à celui, plus ancien, de FMN.

Dans un contexte de mondialisation, les FTN deviennent des acteurs essentiels. Si elles gagnent en influence et en capacité d'action, de sorte à pouvoir concurrencer la puissance des États (CA ou valorisation boursière supérieur au PIB de certains États, stratégies d'évitement, lobbying pour influencer les politiques nationales ou au sein d'OIG, voire non-respect des normes et des rapports géopolitiques des États) ; elles restent non seulement tributaires de leur État d'origine en particulier mais aussi des États où elles sont implantées qui peuvent imposer des sanctions ou actions. En somme, plus qu'une ubiquité des FTN on remarque une recomposition du couple État-FTN marquée par du soutien, de la concurrence mais aussi de la régulation.

Frontière

Selon Michel Foucher, la **frontière** comme **limite politique entre des États** est aussi une affaire de **discontinuité géographique** : elle **relie** autant qu'elle **sépare**. La frontière en tant que **limite, de bordure** peut se constituer en **barrière** (murs, contrôles, etc.) et/ou en véritable **interface** (territoires transfrontaliers) qui jouent sur le **différentiel frontalier**, c'est-à-dire les différences de développement et de normes de part et d'autre de la frontière (Mexamerica). A noter que la frontière n'est **pas toujours une ligne** mais peut aussi être **un point/un nœud** (les aéroports et certaines gares constituent des frontières) **ou une zone** (les marches), ce qui implique d'interroger la **profondeur de la frontière**, en particulier avec l'émergence d'une **externalisation des frontières**.

Selon Stéphane Rosières, la mondialisation fait émerger un **paradoxe de défrontiérisation** (*deboarding* ; recul des frontières en particulier face aux capitaux et marchandises) qui **s'accompagne d'une frontiérisation** (*reboarding*), en particulier à l'égard des populations, pouvant parfois déboucher sur la construction de murs (**barriérisation**). En fin de compte, la mondialisation modifie la taille et la forme des frontières (ligne, zone, point) en même temps que leur fonction (sélectivité entre populations et marchandises, et entre les populations elles-mêmes).

Géopolitique

Pour **Yves Lacoste** la géopolitique est « l'étude des rivalités de pouvoir sur des territoires, et les populations qui y vivent ». Pour **Stéphane Rosière** la géopolitique est « l'étude de l'espace en tant qu'enjeu ».

La géopolitique est une méthode qui implique d'analyser les territoires, les acteurs (État, OIG, FTN, ONG, individus, etc.) dans leurs stratégies mais aussi leurs représentations, et de mobiliser les échelles spatio-temporelles. S'intéresser à la géopolitique implique bien évidemment de décrire et d'expliquer les rapports de forces, de puissance entre acteurs à différentes échelles mais aussi leurs stratégies, notamment au regard de la géographie concernée. Selon Philippe Boulanger (*Introduction à la géostratégie*, La Découverte, 2023), **la géostratégie correspond à la spatialisation de la stratégie militaire**, c'est-à-dire au fait d'intégrer les caractéristiques géographiques (physiques comme le relief, l'hydrographie, etc., mais aussi humaines comme le peuplement, l'urbanisation, les localisations industrielles ou les axes de transports) dans les manœuvres et positionnements militaires.

Ces rapports de force qui font la géopolitique mondiale sont divers et mobilisent bien sûr le hard et le soft power. Selon Edward Luttwak, à partir des années 1990, l'arme économique remplacerait l'arme militaire. Pour cela, il forge la notion de **géoéconomie**. Cela passe par des **politiques commerciales** (libre échange ou protectionnisme), des **sanctions économiques**, **une politique énergétique**, etc. Néanmoins, cette approche sous l'angle de la guerre économique réduit le fonctionnement de l'économie à l'affrontement entre des économies nationales homogène et minore ainsi le rôle des entreprises privées et les logiques d'interdépendances de la mondialisation.

Gouvernance

Terme issu du monde de l'entreprise. Il désigne un processus de décision (politique ou économique) associant une multiplicité d'acteurs, agissant à des niveaux variables. Le terme vient de l'anglais *governance* apparu dans les années 1980 pour désigner les modalités par lesquelles de multiples acteurs pouvaient accompagner des pays dans les plans d'ajustement structurel du FMI.

On parle de **gouvernance multilatérale ou de multilatéralisme** pour désigner des organisations et processus de décisions inter-étatiques autour de règles communes. Ce multilatéralisme est le fait d'Organisation Inter-Gouvernementales (OIG) dans le domaine politique et culturel (ONU, Unesco, etc.) ou économique (FMI, BM, etc.). Parfois, le multilatéralisme de la scène internationale n'est pas respecté, au profit d'un **unilatéralisme** qui renvoie au fait qu'une puissance agisse sans tenir compte des autres États ou des OIG. Les puissances, et en premier lieu les États-Unis, oscillent entre unilatéralisme et multilatéralisme.

Impérialisme

L'**impérialisme** désigne selon John Atkinson Hobson (*Imperialism, A Study*, 1902) le processus de contrôle et/ou de domination d'une entité (un État notamment) sur d'autres populations et territoires, en vue de former un empire. Il s'agit initialement d'une expansion militaire afin, notamment, d'obtenir des ressources et territoires comme l'illustre les **colonisations** européennes et japonaise des XIXe et XXe siècles (justifiées par des motifs moraux et alimentées également par des rivalités géopolitiques). La notion a néanmoins évolué pour intégrer les éléments économique, politique et culturel. Ainsi, le **néo-colonialisme** décrit la poursuite de la domination des anciennes colonies par l'ancienne métropole par des moyens économiques et commerciaux notamment. Si ce terme d'**impérialisme** reste péjoratif, il ne désigne donc plus seulement la domination territoriale, mais une **volonté hégémonique dans la culture, l'économie, la politique, etc.** Ceci étant, la portée territoriale reste parfois prégnante, en particulier dans le cas de politiques **irrédentistes**, c'est-à-dire des politiques nationalistes visant à (re)conquérir des territoires au motif que leurs populations constituent des nationaux séparés du pays.

Enfin, dans un contexte de quête de durabilité et d'Anthropocène, certains auteurs comme Guillaume Blanc (*L'invention du colonialisme vert*, 2020) parle de **colonialisme vert** pour pointer la persistance d'une vision occidentale de l'Afrique et de son environnement.

Libéralisme / néo-libéralisme / protectionnisme

La notion de libéralisme fait référence à la fois au **libéralisme politique**, fondé sur le respect des libertés individuelles et de l'État de droit ; et au **libéralisme économique**, qui renvoie aux théories fondatrices d'Adam Smith (*Recherches sur la nature et les causes de la richesse des Nations*, 1776) et de David Ricardo (*Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, 1817) sur les **avantages comparatifs**. Ce libéralisme économique est fondé sur la **propriété privée et l'économie de marché**, mettant l'État plus en retrait. Dans le contexte de la **Grande Dépression** des années 1930, cette idéologie économique a été mise à mal, au profit d'un capitalisme favorisant l'intervention de l'État, notamment

par des **mesures protectionnistes**, c'est-à-dire des mesures politiques et commerciales destinées à protéger des productions nationales de la concurrence extérieure (barrières douanières, normes, quotas, etc.). Ainsi, après la Seconde Guerre mondiale, les économies s'orientent vers un **capitalisme fordiste très inspiré des idées keynésiennes** (John Maynard Keynes, *Théorie générale de l'emploi de l'intérêt et de la monnaie*, 1936) : affirmation du rôle de l'État pour réguler l'économie de marché et soutenir la demande (**État-providence**). Face aux crises des années 1970 et à l'échec des politiques de relance inspirées par la théorie keynésienne, le **néolibéralisme** (Milton Friedman ; Friedrich Hayek : l'École de Chicago) s'impose partout dans le monde à des degrés divers, mais porté par des États (USA, RU) ou des OIG (FMI, BM). Prônant une très forte libéralisation, estimant que l'économie de marché est à même de tout réguler, cette théorie n'efface pas pour autant l'État qui reste très stratégique dans ses politiques monétaires ou pour soutenir l'offre. Cette théorie, hégémonique depuis les années 1980 est de plus en plus critiquée dans le monde pour ses conséquences : accroissement des inégalités, absence de réelle régulation par le marché, conséquences environnementales majeures, etc.

Mondialisation

La **mondialisation** se définit comme l'interrelation et l'interdépendance croissante des économies et des sociétés (ie des territoires) à petite échelle. **C'est un processus sélectif et cumulatif** (Cynthia Ghorra Gobin) qui discrimine les territoires. Depuis son émergence lors du « bouclage du monde » (Christian Grataloup) au XVe siècle, la mondialisation s'est recomposée de multiples fois, débouchant depuis les années 1980 sur une **hypermondialisation** qui hiérarchise la totalité des territoires de la planète. Si les **métropoles** (et en particulier celles organisées au sein de **mégalopoles**), les littoraux et certaines interfaces frontalières sont particulièrement attractives, d'autres territoires restent dominés ou à l'écart des principaux flux mondiaux. Cette hypermondialisation s'accompagne non seulement d'une **maritimisation de l'économie**, c'est-à-dire que l'océan prend une place centrale dans l'économie mondiale, en particulier avec l'essor de la **conteneurisation**, mais encore de l'émergence d'un **antimonde** (Roger Brunet), c'est-à-dire le double négatif (au sens photographique) du monde, marqué par l'illégalité, mais sans lequel le monde actuel n'existerait pas.

L'hypermondialisation actuelle est parfois nommée **globalisation**. Cette notion est majoritairement utilisée pour pointer l'aspect financier de la mondialisation actuelle. Néanmoins, certains auteurs comme Alain Supiot (2019) y voient un aspect moral : globaliser serait favoriser le marché quand mondialiser serait établir un ordre multilatéral et respectueux de l'écoumène (le monde habité).

Les débats autour de la notion de globalisation témoignent aussi des critiques à l'égard de la mondialisation. C'est ce qu'illustre le mouvement **altermondialiste** qui revendique une autre forme de mondialisation : favoriser les initiatives locales, lutter contre le dumping et l'optimisation fiscale, etc. Ces mouvements insistent particulièrement sur l'enjeu des inégalités produites par la mondialisation, y compris dans les pays développés, marqués par la **walmartisation** et l'**uberisation** du travail.

Enfin, l'hypermondialisation actuelle connaît des bouleversements depuis la crise des *subprimes* (2008) et la crise du Covid (2020), au point que des auteurs comme Jacques Sapir parlent de **démondialisation** pour pointer le ralentissement des échanges internationaux.

Océan

L'océan représente 71% de la surface terrestre et 97% de l'eau présente sur Terre. C'est un milieu en trois dimensions très largement parcouru sur sa surface mais nettement moins connu dans ses profondeurs.

L'océan possède trois caractéristiques essentielles : l'**unicité** (il n'y a qu'un seul océan mondial), la **profondeur** et l'**isotropie** (les déplacements peuvent se faire dans n'importe quelle direction). C'est également un milieu en perpétuel mouvement du fait des courants.

L'océan est essentiel aujourd'hui pour la puissance et l'économie des États : il est essentiel puisque près de 90% des échanges internationaux passent par l'océan, nécessitant un accès à la mer pour **s'approvisionner** et **exporter**, et d'importantes **infrastructures littorales (façades maritimes)** composées de **hub portuaires** avec arrière-pays bien relié ; il est ensuite de plus en plus stratégique pour **les ressources** qu'il abrite : hydrocarbures offshore, nodules polymétalliques, cobalt, ressources halieutiques, supports de développement d'énergies renouvelables, etc. De fait, l'océan est de plus en plus **territorialisé par les États**, en particulier depuis la **Conférence de Montego Bay (1982) qui instaure les ZEE et garantit la liberté de circulation**. Cela marque une conquête de l'océan comme nouvelle frontière des États.

L'intérêt stratégique croissant de l'océan et sa territorialisation poussent à une **militarisation** et d'importants conflits : la **piraterie**, les **passages stratégiques** que sont les détroits et les canaux, les **délimitations des ZEE** (et donc la possession d'îles ou d'îlots) ou bien la **possession de terminaux portuaires** (BRI chinoise par exemple) constituent des sujets de tensions entre les puissances qui cherchent à garantir leurs approvisionnements et leur commerce. Plus largement, la militarisation de l'océan vise la **projection de force** (bases navales, porte-avions, SNA, frégates), c'est-à-dire la capacité à intervenir depuis la mer n'importe où sur Terre et la **dissuasion nucléaire** (SNLE). L'océan devient ainsi un facteur essentiel de puissance (**sea power**). Cependant, il constitue aussi un **risque et un facteur de vulnérabilité** : catastrophes majeures, dépendance au commerce et aux passages stratégiques.

Au-delà de la conflictualité, des **coopérations existent** : l'**Organisation Maritime Internationale** (ONU) élabore un droit maritime international avec les Conventions Solas et SAR (sauvetage), la Convention Marpol (pollution), l'utilisation de balises, etc. ; la **Conférence de Montego Bay** instaure le **Tribunal International de la Mer** destiné à arbitrer les conflits autour des ZEE ; l'**Autorité Internationale des Fonds Marins** (AIFM, qui gère la haute mer) devant réguler les usages de la haute mer au profit d'une plus grande protection. En effet, l'océan est de plus en plus protégé dans ses ZEE via des Aires Marines Protégées (AMP). Néanmoins, ces stratégies de protection sont aussi à comprendre comme des stratégies d'influence géopolitique de la part de certains États.

Ordre géopolitique mondial

L'**ordre géopolitique** fait référence à l'organisation des puissances et des rapports de force dans le monde.

Le **monde bipolaire** désigne la division du monde (1947 – 1991) entre deux blocs rivaux : le bloc de l'Ouest capitaliste et libéral, dominé par les Etats-Unis et le bloc de l'Est, communiste et autoritaire, sous domination soviétique. Parallèlement, dans un contexte d'indépendances des pays colonisés, Alfred Sauvy pointe en 1952 (*Trois mondes, une planète*) l'existence d'un **Tiers-monde**. Largement utilisé jusqu'aux années 1980 cette notion sert à qualifier un ensemble de pays africains et asiatiques (parfois élargi à l'Amérique latine) marqués par l'expérience coloniale et impériale, un retard de développement et n'appartenant ni au bloc de l'Est, ni au bloc de l'Ouest. Cet élément d'analyse qui intègre géopolitique et géoéconomie (économies dominées et peu avancées) pointe une tendance de fond sur la volonté des États nouvellement indépendants de s'organiser (face aux anciennes puissances coloniales et face aux Deux Grands) et de peser sur la scène internationale. De cette notion émerge le **Mouvement des Non Alignés** (conférences de Bandung en 1955 puis de Belgrade en 1961).

Avec l'effondrement de l'URSS en 1991, émerge un **monde unipolaire** (1991 – 2001) dominé par les Etats-Unis qui constituent alors une puissance incontestée dans le monde, incitant certains auteurs à imaginer une « mondialisation heureuse » (Alain Minc, 1997) ou carrément la « fin de l'histoire » (Francis Fukuyama, 1992). Néanmoins, ce monde unipolaire laisse rapidement place à un **monde multipolaire (depuis 2001** : attentats du 9/11 ; Chine à l'OMC) où la puissance exercée sur la scène internationale l'est par plusieurs États ou groupes d'États constituant des pôles, eux-mêmes hiérarchisés : Etats-Unis ; Union-Européenne ; Japon ; Russie ; Chine ; Inde ; Brésil ; Israël ; Turquie ; Iran, etc. Si Les Occidentaux constitue un pôle particulièrement dominant dans le monde sur le temps long, on remarque depuis le début du XXI^e siècle un **décentrement vers l'Asie-Pacifique**, en lien avec l'émergence chinoise.

Dans ce contexte multipolaire, certains États, aux caractéristiques assez variées, revendiquent l'existence d'un **Sud Global** afin de mieux porter leur voix, notamment à l'encontre des Occidentaux, jugés hypocrites en termes de droit international. Notion critiquée comme une reprise post-Guerre Froide de la notion de Tiers-Monde (Ghassan Salamé, 2023), le terme est utilisé par certains dirigeants comme Narendra Modi qui a organisé en 2023 un Sommet virtuel du Sud Global, réunissant 141 États, ou Lula qui y voit une manière de dépasser le clivage Nord/Sud tout en limitant les capacités de l'Occident. Cette notion reste donc très floue et de l'ordre du discours politique, en particulier si l'on considère les rivalités internes à ce Sud global (Inde/Chine, Iran/Arabie Saoudite par exemple).

Enfin, dans un contexte de mondialisation et d'affirmation de nouveaux acteurs, l'on parle parfois de **polycentrisme**. Quand le monde multipolaire se réfère aux rapports de puissances dans l'ordre géopolitiques (par des acteurs étatiques), le monde polycentrique s'intéresse lui aux centres d'influence et de décisions en considérant les acteurs non étatiques et en premier lieu les FTN.

Puissance

Pour Serge Sur, la puissance c'est la capacité de faire ; de faire faire, d'empêcher de faire et de refuser de faire. Si la puissance dépend bien sûr du territoire (de sa superficie et ses ressources notamment) ou de la population, elle est catégorisée en deux principaux types : le **hard power** qui concentre la puissance politique, militaire et économique, et le **soft power** (Joseph Nye, *Bound to Lead : The changing Nature of American Power*, 1990) d'une portée culturelle qui désigne en fait l'**influence** d'un État ou d'un groupe dans sa capacité à séduire et à attirer. Le hard et le soft power peuvent tout à fait être complémentaires et articulés (**smart power**, Joseph Nye).

Par ailleurs, certains espaces peuvent porter et être le support de la puissance d'un État. C'est ce que cherche à illustrer la notion de **sea power** (Alfred Mahan, *The Influence of Sea Power upon History 1660 – 1783*, 1890) : les océans sont centraux dans la puissance des États grâce à la puissance navale mais aussi le commerce océanique. Cette idée est reprise dans les années 1960 par l'armée américaine concernant l'espace extra-atmosphérique autour d'un **space power**. Enfin, dans le cadre des nouvelles conflictualités, certains auteurs comme Jessica Ludwig et Christopher Walker (Foreign Affairs, 2017) parlent d'un **sharp power**, soit la puissance subversive/piquante, pour qualifier les tentatives de manipulation des opinions publiques.

Même si la très grande majorité des États est marquée par une quête de puissance, celle-ci n'est pas toujours complète ni d'échelle comparable. On parle de **superpuissance** pour qualifier les puissances relativement hégémoniques dans le monde sur les plans diplomatique, économique et/ou militaire (USA et URSS pendant la Guerre froide) et d'**hyperpuissance** pour qualifier la puissance étatsunienne des années 1990s : les USA disposent alors de la totalité des attributs de la puissance à l'échelle mondiale (Hubert Védrine, *Face à l'hyperpuissance*, 2003). Face à cette hyperpuissance étatsunienne, on oppose des **puissances régionales**, des **puissances émergentes** (superpuissances émergentes comme la Chine, l'UE, etc.) ou des **puissances moyennes** (comme la France, de portée mondiale mais qui reste limitée face aux autres grandes puissances et en déclin).

Ressources

Richesse potentielle identifiée, aménagée et exploitée en vue de répondre à un besoin, superflu ou non. Dans ce principe, tout peut être ressource mais le programme se concentre sur les **ressources stratégiques**, c'est-à-dire une ressource rare et indispensable pour les sociétés et/ou la puissance des États : l'eau douce, l'agriculture et l'alimentation, les énergies et minerais. Ces ressources stratégiques servent la puissance et le développement des États/sociétés. Néanmoins, il existe une **malédiction de la rente** : lorsqu'une seule matière première est localement présente en grande quantité, la situation économique et le développement peuvent empirer : dépendance aux fluctuations des cours internationaux, absence de diversification de la production, corruption, etc. On a ainsi parlé de **syndrome hollandais** pour pointer le fait que la redistribution d'une partie de la rente d'un gisement de gaz en mer du Nord a accentué la désindustrialisation du pays et provoqué de l'inflation.

Les ressources sont inégalement réparties et inégalement accessibles selon les sociétés, ce qui implique non seulement des **aménagements** importants mais encore d'**importants échanges** entre États. Ces ressources doivent répondre à des **besoins croissants** (croissance démographique) et à une **intensification des usages**. Dès lors, une pression, un risque de pénurie apparaît, pouvant favoriser des conflits à différentes échelles : **conflits pour le contrôle des gisements ou l'accès à la ressource ; conflits d'usages pour l'utilisation et la gestion de la ressource**. Néanmoins, l'aspect stratégique de ces ressources favorise aussi (et paradoxalement) des **coopérations afin de garantir une disponibilité et un accès/approvisionnement**. Ces coopérations se font à différentes échelles et entre des acteurs de nature variée, mais elles n'abolissent pas les rapports de force.

Enfin, le rapport des sociétés aux ressources est aussi source de **risques** : l'exploitation peut produire des catastrophes majeures ; le développement issu de l'exploitation des ressources accroît parfois l'exposition à des aléas, etc. Dans ce contexte de risques accrus et de raréfaction des ressources, l'enjeu d'une **gestion durable** devient de plus en plus prégnant.

Territoire

Un territoire est un espace approprié politique ou symboliquement par des institutions ou des populations.